

Image not found or type unknown



Pièces à fournir pour le r.m.i

Par **stéphanie**, le **24/09/2008** à **18:42**

Quelqu'un peut-il me dire si les centres d'action sociale ont le droit de réclamer l'avis d'imposition des parents qui hébergent gratuitement leur enfant sans emploi quand ce dernier dépose une demande de R.MI ? Si oui, pour quelle raison? rnMerci de vos réponses.